

CONNECTED EQUIPMENT WARRANTY

Belkin Components warrants to the original purchaser of any STANLEY Surge Suppressor, **model numbers set forth below**, for the life of the product, that the surge suppressor shall be free of defects in design, assembly, material, or workmanship, and will repair or replace, at its option, any defective product free of charge.

Belkin Components will repair or replace, at its option, any equipment which is damaged by a transient voltage surge/spike or lightning strike, (an "Occurrence"), while properly connected through a STANLEY Surge Suppressor to a properly wired AC power line with protective ground. (For models STS060-TEL, STS164-TEL, STS180-TEL and STS280-TEL the telephone line must be properly connected and installed as determined by Belkin at its sole discretion.)

This Connected Equipment Warranty is a Limited Warranty, subject to the limitations and exclusions set forth herein.

Belkin Components will spend, to repair or replace the damaged connected equipment, at Belkin's option, an amount equal to the fair market value of the damaged equipment or the original purchase price of the equipment, whichever is less, up to the maximum amount set forth below:

For model STS162 up to a maximum of:	\$1,000	For models STS260 series up to a maximum of:	\$20,000
For model STS163 up to a maximum of:	\$5,000	For models STS180 series up to a maximum of:	\$50,000
For models STS060 series up to a maximum of:	\$5,000	For models STS280 series up to a maximum of:	\$50,000
For models STS164 series up to a maximum of:	\$20,000		

The fair market value of the equipment shall be the current value of the equipment specified in the most recent edition of the Orion Blue Book by Orion Research Corporation, Roger Rohrs Publisher.

Belkin Components reserves the right to review the damaged STANLEY Surge Suppressor, the damaged equipment, and the site where the damage occurred. All costs of shipping the STANLEY Surge Suppressor and the damaged equipment to Belkin Components for inspection shall be borne solely by the purchaser. Belkin reserves the right to negotiate the cost of repairs. If Belkin determines, in its sole discretion, that it is impractical to ship the damaged equipment to Belkin Components, Belkin may designate, in its sole discretion, an equipment repair facility to inspect and estimate the cost to repair such equipment. The cost, if any, of shipping the equipment to and from such repair facility and of such estimate shall be borne solely by the purchaser. Damaged equipment must remain available for inspection until the claim is finalized. Whenever claims are settled, Belkin Components reserves the right to be subrogated under any existing insurance policies the claimant may have.

All above warranties are null and void if the STANLEY Surge Suppressor in use during the occurrence is not provided to Belkin Components for inspection upon Belkin's request at the sole expense of the purchaser, Belkin Components determines that the STANLEY Surge Suppressor has been improperly installed, altered in any way, tampered with, Belkin Components determines that the damage did not result from the occurrence or that no occurrence in fact took place, the repair or replacement of the damaged equipment is covered under a manufacturer's warranty, or Belkin Components determines that the connected equipment was not used under normal operating conditions or in accordance with any labels or instructions. All STANLEY Surge Suppressors must be plugged directly into the power source and must not be "daisy-chained" together in serial fashion with other power strips, UPS, other surge protectors or extension cords. Any such installation voids the warranty. The STANLEY Connected Equipment Warranty only protects against damage to properly connected equipment where Belkin Components has determined, in its sole discretion, that the damage resulted from an occurrence, and does not protect against acts of God (other than lightning) such as flood, earthquake, war, vandalism, theft, normal-use wear and tear, erosion, depletion, obsolescence, abuse, damage due to low voltage disturbances (i.e. brownouts or sags), non-authorized program, or system equipment modification or alteration.

This warranty contains the sole warranty of Belkin Components and these products are under sole warranty by Belkin Components and are not honored by The Stanley Works or any subsidiaries of The Stanley Works. There are no other warranties, expressed or, except as required by law, implied, including the implied warranty or condition of quality, merchantability or fitness for a particular purpose, and such implied warranties, if any, are limited in duration to the term of this warranty. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to you.

In no event shall Belkin Components be liable for incidental, special, direct, indirect, consequential or multiple damages such as, but not limited to, lost business or profits arising out of the sale or use of any STANLEY Surge Suppressor, even if advised of the possibility of such damages. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which may vary from state to state. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damage, so the above limitations may not apply to you.

This warranty is valid only for the original purchaser of the product. The original purchaser must complete and return the attached warranty card. All damage claims against the product must be made within 15 days from the date of the occurrence and must be accompanied by a receipt for the damaged equipment or the warranty is void.

Valid in USA, Canada and Bermuda.

To file a claim against the STANLEY Connected Equipment Warranty, you must take the following steps:

1. Contact Belkin Components at 501 W. Walnut St., Compton CA 90220 Attn: Technical Support, or call (310)-898-1100, Extension 2263, within 15 days of the occurrence. Be prepared to provide the following information:

- The part number of **the STANLEY** Surge Suppressor.
- The equipment that was connected to the Surge Suppressor at the time of the occurrence.
- The equipment that was damaged during the occurrence and the extent of the damage.
- The date of the occurrence.
- Where you purchased the Surge Suppressor.
- When you purchased the Surge Suppressor.
- Copy of original receipt.

2. Your Belkin Customer Service Representative will then instruct you on how to forward your equipment, receipt, STANLEY Surge Suppressor in use during the "occurrence" and how to proceed with your claim.

GARANTIE DE MATERIEL CONNECTE

Belkin Components garantit à l'acheteur d'origine de toute prise de sécurité STANLEY, **numéros des modèles déterminés ci-dessous**, que durant toute sa durée de vie, cette prise de sécurité n'aura aucun défaut de conception, d'assemblage, de matériaux ou de fabrication et que tout produit défectueux sera réparé ou échangé gratuitement au gré de Belkin.

Belkin Components réparera ou échangera, à son gré, tout matériel endommagé par une onde transitoire, par une pointe de tension ou par la foudre (un "incident"), alors qu'il était correctement connecté au moyen d'une prise de sécurité STANLEY à une ligne de courant alternatif avec prise de terre correctement branchée. (Pour les modèles STS060-TEL, STS164-TEL, STS180-TEL et STS280-TEL la ligne de téléphone doit être connectée et installée correctement et pour les modèles STS060-AV et STS164-AV, la ligne de fréquence radioélectrique doit également être connectée et installée correctement, **jugement** laissé à la seule **discrétion** de Belkin.

Cette Garantie de Matériel Connecté est une garantie limitée, soumise aux restrictions et exclusions suivantes.

Belkin Components dépensera pour réparer ou échanger (au gré de Belkin) le matériel connecté endommagé une somme égale au prix de l'argus du matériel endommagé ou du prix d'achat du matériel (selon ce qui est le moins cher) dans les limites maximales indiquées ci-dessous.

Pour le modèle STS162 jusqu'à:	\$1,000 USD	Pour les modèles de la série STS260 jusqu'à:	\$20,000 USD
Pour le modèle STS163 jusqu'à:	\$5,000 USD	Pour les modèles de la série STS180 jusqu'à:	\$50,000 USD
Pour les modèles de la série STS060 jusqu'à:	\$5,000 USD	Pour les modèles de la série STS280 jusqu'à:	\$50,000 USD
Pour les modèles de la série STS164 jusqu'à:	\$20,000 USD		

Le prix de l'argus du matériel sera celui spécifié dans l'édition la plus récente de Orion Blue Book chez Orion Research Corporation, Editeur Roger Rohrs.

Belkin Components se réserve le droit d'examiner la prise de sécurité STANLEY, le matériel endommagé et le site où les dégâts se sont produits. Tous les frais d'envoi occasionnés par l'expédition de la prise de sécurité Belkin et du matériel endommagé à Belkin Components seront à la seule charge de l'acheteur. Belkin se réserve le droit de négocier le coût des réparations. Si Belkin détermine, à sa seule discrétion, qu'il est peu pratique d'expédier le matériel endommagé à Belkin Components, Belkin peut désigner à sa seule discrétion un lieu de réparation de matériel pour examiner et évaluer les coûts de réparation de ce matériel. Les frais **d'envoi** du matériel jusqu'à ce lieu et depuis ce lieu **ainsi que** les frais de devis (s'il y en a) seront à la seule charge de l'acheteur. Le matériel endommagé doit rester disponible pour examen jusqu'à ce que les déclarations de sinistre soient **complétées**. Quand les déclarations de sinistre sont terminées, Belkin Components se réserve le droit d'être subrogé par quelque police d'assurance que l'assuré puisse avoir.

Toutes les garanties ci-dessus sont nulles et non avenues si la prise de sécurité STANLEY en usage pendant l'incident n'est pas remis à Belkin Components pour examen à la demande de Belkin et à la seule charge de l'acheteur, si Belkin Components détermine que la prise de sécurité STANLEY n'a pas été correctement installée, a été altéré de quelque manière que ce soit, a été trafiqué, si Belkin Components détermine que les dégâts ne sont pas le résultat de l'incident ou qu'en fait il n'y a eu aucun incident, si les réparations ou l'échange du matériel endommagé sont couverts par la garantie du fabricant, ou si Belkin Components détermine que le matériel connecté n'était pas utilisé dans des conditions normales ou en accord avec les labels ou modes d'emploi. Toutes les prises de sécurité STANLEY doivent être branchées directement dans la source de courant et ne doivent jamais être installés en série avec d'autres réglettes, sources de courant ininterrompables, autres prises de sécurité ou rallonges. L'une de ces installations annule la garantie. La Garantie de Matériel Connecté STANLEY protège uniquement des dommages **de** matériel correctement connecté, quand Belkin Components a déterminé à sa seule discrétion, que les dommages résultaient d'un incident. Cette garantie ne protège pas des catastrophes naturelles (à l'exception de la foudre) telles que les inondations, les tremblements de terre, les guerres, le vandalisme, le vol, l'usure normale, l'érosion, l'amortissement, l'obsolescence, le mauvais traitement, les **dégâts dus** à des problèmes de faible courant (par exemple réduction d'intensité lumineuse ou déflexion), programme non autorisé ou modifications de matériel.

Cette garantie contient la seule garantie de Belkin Components, et ces produits sont sous la garantie unique de Belkin Components et ne sont pas honorés par Stanley works ou les filiales de Stanley works. Il n'y a pas d'autres garanties exprimées ou sauf requis par la loi, tacites, y compris la garantie tacite ou condition de qualité, de qualité loyale et marchande ou d'adaptation pour un but particulier, et de telles garanties tacites, s'il en existe, sont limitées en durée à la fin de cette garantie. Certains états n'autorisent pas de limitations de durée de validité des garanties tacites. Les restrictions ne vous concernent donc peut-être pas.

Dans aucun cas, Belkin Components ne pourra être tenu responsable pour des dommages-intérêts accessoires, spéciaux, directs, indirects ou multiples tels que, mais non limités à, pertes d'une entreprise ou profit provenant de la vente ou de l'utilisation de toute prise de sécurité STANLEY, même si informé de la possibilité de tels dommages-intérêts. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques et il se peut que vous ayez d'autres droits pouvant varier d'un état à l'autre. Certains états ne reconnaissent pas l'exclusion ou la restriction de dommages-intérêts accessoires ou indirects. Il se peut donc que les restrictions ci-dessus ne vous concernent pas.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur d'origine du produit. L'acheteur d'origine doit compléter et renvoyer le bon de garantie joint dans les 15 jours suivant la date de l'achat ou la garantie est nulle. Toutes les demandes de dommages-intérêts concernant le produit doivent être faites dans les 15 jours suivant la date de l'incident et doivent être accompagnées du **reçu** du matériel endommagé ou la garantie est nulle.

Valable aux USA, Canada et Bermudes.

Pour déposer une demande de dédommagement auprès de STANLEY Components Equipment Warranty, il vous faut procéder de la **façon** suivante:

1. Vous devez avoir rempli et soumis votre bon d'enregistrement de garantie auprès de Belkin Components dans les 15 jours suivant la date d'achat.
2. Contactez Belkin Components à 501 W. Walnut St., Compton CA 90220 Attn Customer Service dans les 15 jours suivant l'incident. Soyez prêt à fournir les informations suivantes:
 - a. Le numéro de la prise de sécurité STANLEY.
 - b. Le matériel qui était connecté pendant l'incident.
 - c. Le matériel qui a été endommagé pendant l'incident et l'étendue des dégâts.
 - d. La date de l'incident.
 - e. Le lieu où vous avez acheté la prise de sécurité.
 - f. La date à laquelle vous avez acheté la prise de sécurité.
3. Votre représentant du service clientèle Belkin vous expliquera comment envoyer votre matériel, votre **reçu**, votre prise de sécurité STANLEY en service au moment de l'incident et comment procéder pour votre demande de dédommagement.